

# Charte Activité Physique Adaptée (APA)

Mise à jour 16/11/2020

#### Préambule

Le Réseau régional ONCOHDF a mis en place une charte APA dans le cadre de **l'harmonisation des pratiques en activité physique** visant à améliorer la qualité, l'équité, et la sécurité d'accès à l'APA.

Cette charte est **destinée aux structures proposant une activité physique adaptée** aux patients atteints de cancer tous stades confondus, pendant ou après les traitements.

### Article 1 - Accès du patient à l'activité physique adaptée

La structure s'engageà recueillir le certificat médical et le formulaire d'engagement du patient atteint de cancer.

#### Article 2 - Qualification des professionnels prenant en charge le patient

En se référant aux articles suivants :

- L'article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 : modernisation de notre système de santé
- Complété par <u>le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016</u> relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée
- <u>L'instruction du 3 mars 2017</u>: condition de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée.
- <u>L'arrêté du 8 novembre 2018</u> relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée; modifié par <u>l'arrêté du 29 juillet 2019</u>.
- <u>L'arrêté du 19 juillet 2019</u> relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée

La structure s'engage à respecter le niveau de formation requis pour les professionnels de l'APA en prenant en compte les limitations fonctionnelles du patient (Annexes 1 à 3) afin d'en assurer sa sécurité et la qualité de sa prise en charge.

### Article 3 - Engagements respectifs

La structure s'engage à respecter les recommandations de bonnes pratiques de prise en charge du patient atteint de cancer décrites dans le logigramme (Annexe 4) et dans le référentiel régional et à utiliser les documents utiles disponibles sur le site internet <a href="https://www.onco-hdf.fr">www.onco-hdf.fr</a>

La structure signataire s'engage à :

- respecter les critères qualité en termes de pratiques professionnelles
- participer aux évaluations régionales
- accepter d'être transparent vis-à-vis de son activité et de compléter le questionnaire (Annexe 4)
- respecter le protocole d'évaluation défini par le COPIL ONCO HDF

Le RRC s'engage à référencer la structure dans l'annuaire régional des ressources ONCOHDF.

| Fait en deux exemplaires originaux.                             |                       |
|---|-----------------------|
| A, le/  |                       |
| Pr Arnauld Villers  | Nom du Responsable :  |
| Président du Réseau Régional de Cancérologie<br>Hauts-de-France | Fonction :Structure : |

## Annexe 1 :TABLEAU DES PHENOTYPES FONCTIONNELS DES PATIENTS ATTEINTS D'UNE AFFECTION DE LONGUE DUREE

|                        | TABLEAU DES PHENOTYPES FONCTIONNELS |   |  |   |  |
|------------------------|-------------------------------------|---|--|---|--|
| Fonctions              |                                     | Aucune<br>limitation  | Limitation minime  | Limitation modérée  | Limitation sévère  |
|                        | Fonction neuro musculaire           | Normale   | Altération minime de la motricité et du tonus  | Altération de la motricité et du tonus lors de mouvements simples | Altération de la motricité et du tonus affectant la gestuelle et l'activité au quotidien                       |
|                        | Fonction ostéo articulaire          | Normale   | Altération au max de 3/5 d'amplitude, sur une ou plusieurs articulations sans altération des mouvements complexes              |   | Altération d'amplitude sur<br>plusieurs articulations, affectant<br>la gestuelle et l'activité au<br>quotidien |
| s<br>e                 | Endurance à l'effort                | Pas ou peu de fatigue   | Fatigue rapide après<br>une activité physique<br>intense   | Fatigue rapide après une activité physique modérée                | Fatigue invalidante dès le moindre mouvement   |
| Fonctions locomotrices | Force                               | Force normale   | Baisse de force, mais<br>peut vaincre la<br>résistance pour<br>plusieurs groupes<br>musculaires                                | Ne peut vaincre la résistance pour un groupe musculaire           | Ne peut vaincre la résistance<br>pour plusieurs groupes<br>musculaires   |
| Fonction               | Marche                              | Distance théorique normale couverte en 6mn = 218+(5,14 x taille en cm) - (5,32 x âge en années) - (1,80 x poids en kg) + (51,31 x sexe), avec sexe=0 pour les femmes, sexe=1 pour les hommes. | Valeurs comprises entre<br>la distance théorique et<br>la limite inférieure de la<br>normale (82% de la<br>distance théorique) |   | Distance parcourue inférieure à 150 m.   |

|                        | Constigne cognitives      | Donno otrotégio   | Donne stratégie lenteur  | Mountaine etratégie de  | Mauriciae etrotégie neur un   |
|------------------------|---------------------------|---|--|---|---|
| cérébrales             | Fonctions cognitives      | Bonne stratégie,<br>vitesse normale,<br>bon résultat              | Bonne stratégie, lenteur,<br>adaptation possible, bon<br>résultat                              | Mauvaise stratégie de base, adaptation, résultat satisfaisant ou inversement bonne stratégie de base qui n'aboutit pas  | Mauvaise stratégie pour un mauvais résultat, échec  |
| Fonctions cér          | Fonctions langagières     | Aucune altération<br>de la<br>compréhension ou<br>de l'expression | Altération de la compréhension ou de l'expression lors d'activités en groupe                   | Altération de la compréhension ou de l'expression lors d'activités en individuel  | Empêche toute compréhension ou expression   |
| Fon                    | Anxiété/Dépression        | Ne présente<br>aucun critère<br>d'anxiété et/ou de<br>dépression  | Arrive à gérer les<br>manifestations d'anxiété<br>et/ou de dépression                          | Se laisse déborder par<br>certaines manifestations<br>d'anxiété et/ou de<br>dépression                                  | Présente des manifestations<br>sévères d'anxiété et/ou de<br>dépression   |
|                        | Capacité visuelle         | Vision des petits<br>détails à proche<br>ou longue<br>distance    | Vision perturbant la lecture et l'écriture mais circulation dans l'environnement non perturbée | Vision ne permettant pas<br>la lecture et l'écriture /<br>circulation possible dans<br>un environnement non<br>familier | Vision ne permettant pas la lecture ni l'écriture. Circulation seul impossible dans un environnement non familier |
| sensorielles<br>ouleur | Capacité sensitive        | Stimulations<br>sensitives perçues<br>et localisées               | Stimulations sensitives<br>perçues mais mal<br>localisées                                      | Stimulations sensitives perçues mais non localisées   | Stimulations sensitives non perçues, non localisées.  |
|                        | Capacité auditive         | Pas de perte auditive.  | La personne fait répéter.  | Surdité moyenne. La<br>personne comprend si<br>l'interlocuteur élève la voix  | Surdité profonde  |
| Fonctions<br>+ dc      | Capacités proprioceptives | Equilibre respecté  | Déséquilibre avec rééquilibrages rapides   | Déséquilibres mal compensés avec rééquilibrages difficiles  | Déséquilibres sans rééquilibrage<br>Chutes fréquentes lors des<br>activités au quotidien                          |
|                        | Douleur                   | Absence de douleur en dehors d'activités physiques intenses       | Douleur à l'activité physique/ Indolence à l'arrêt de l'activité                               | Douleur à l'activité physique et qui se poursuit à distance de l'activité   | Douleur constante avec ou sans activité   |

Source: instruction du 3 mars 2017: <a href="http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/04/cir\_42071.pdf">http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/04/cir\_42071.pdf</a>

Tél : 03.20.13.72.10 - Fax : 03.20.86.11.27 Email : <u>info@onco-hdf.fr</u> - Web : www.onco-hdf.fr

# Annexe 2 : TABLEAU DES COMPETENCES NECESSAIRES AUX PROFESSIONNELS ET PERSONNES HABILITES A DISPENSER L'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE PRESCRITE PAR LE MEDECIN TRAITANT AUX PATIENTS ATTEINTS D'ALD

| TABLEAU DES COMPETENCES   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
| Limitations   | Aucune limitation   | Limitation minime   | Limitation modérée  | Limitation sévère   |
| - 1 - Assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique.  - 2 - Savoir réaliser l'évaluation initiale de la situation du patient, en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels. | Etre capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé.  Mettre en œuvre des évaluations fonctionnelles propres à la pratique physique envisagée.  Evaluation des freins, ressources individuelles, et capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome, par des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés. | Etre capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé.  Etre capable, le cas échéant, d'adapter les évaluations fonctionnelles à la situation de la personne.  Evaluation des freins, ressources individuelles, et capacités de la personne à s'engager dans une pratique adaptée aux limitations, par des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés. | Etre capable de participer à l'accompagnement de l'éducation thérapeutique d'un patient.  Etre capable d'utiliser des tests d'évaluation spécifiques, adaptés aux limitations fonctionnelles.  Evaluation des freins, ressources individuelles, et aptitudes à entrer dans la pratique d'une activité physique adaptée (compte tenu des limitations), par la conduite d'entretiens motivationnels et semi-directifs et validés. | Etre capable de participer à l'accompagnement de l'éducation thérapeutique d'un patient.  Etre capable d'utiliser des tests d'évaluation spécifiques, adaptés aux limitations fonctionnelles.  Evaluation des freins, ressources individuelles, et aptitudes à entrer dans la pratique d'une activité physique adaptée (compte tenu des limitations), par la conduite d'entretiens motivationnels et semi-directifs et validés. |
| - 3 - Etre capable de concevoir, co-construire et planifier un programme d'activité   | Etre capable de concevoir une séance d'activité physique en suscitant participation et adhésion de la part du patient.  | Savoir opérer des<br>adaptations simples sur<br>les activités physiques,<br>dans un objectif de<br>tolérance et d'autonomie   | Etre capable d'identifier les modalités de pratique et leurs adaptations pédagogiques les plus appropriées à l'état des   | Etre capable de fixer des<br>objectifs cohérents en<br>termes d'amélioration de<br>l'état de santé, et<br>d'ajuster le programme  |

Cette charte a été élaborée dans le cadre des travaux pilotés par le Réseau Régional de Cancérologie

| physique individualisé et<br>pertinent qui soit adapté<br>à l'état de santé de la<br>personne.  |   | dans la pratique.  | personnes et aux objectifs définis dans l'évaluation initiale. Maîtriser les connaissances des interactions entre pathologie chronique et réponses à l'exercice.    | d'activité physique en fonction des réponses du patient. Maîtriser les connaissances des interactions entre pathologie chronique et réponses à l'exercice.   |
|---|---|--|---|--|
| - 4 - Savoir mettre en œuvre un programme (conduite du programme, évaluation de la pratique, détection des signes d'intolérance et retour vers le prescripteur, savoir individualiser la pratique). | d'activité physique et<br>sportive (APS),<br>de repérer toute | (mise en œuvre des apprentissages moteurs et développement des aptitudes), en tenant compte des contraintes associées aux activités physiques en rapport | des activités physiques adaptées nécessitant une réorganisation de la pratique de façon à s'assurer d'une balance bénéfice-risque favorable. Maîtriser les méthodes | Être capable  - d'enseigner des activités physiques adaptées nécessitant une réorganisation de la pratique de façon à s'assurer d'une balance bénéfice-risque favorable.  - de concevoir des adaptations permanentes et évolutives des AP adaptées, voire de construire de nouvelles modalités de pratiques compatibles avec des limitations fonctionnelles sévères.  - d'utiliser des méthodes d'évaluation des capacités et ajuster les contenus enseignés en fonction de la santé recherchés. |

Tél: 03.20.13.72.10 — Fax: 03.20.86.11.27 Email: <u>info@onco-hdf.fr</u> — Web: www.onco-hdf.fr

| - 5 - Savoir évaluer à moyen terme un programme (disposer des capacités à dialoguer entre les acteurs, évaluer les bénéfices attendus du programme, retour vers le patient et les autres professionnels). | Etre capable d'établir un<br>bilan simple et pertinent<br>pour les prescripteurs et<br>les patients.  | Etre capable                                     | pertinent pour les prescripteurs et les patients, - de le communiquer aux patients et à tous les acteurs du parcours de soins, - d'identifier les déterminants des succès   | pertinent pour les<br>prescripteurs et les<br>patients,<br>- de le communiquer<br>aux patients et à tous les<br>acteurs du parcours de<br>soins,   |
|---|---|--|---|--|
| - 6 - Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique.   | Disposer des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. (attestation PSC-1) | l'accident,<br>- collecter et<br>transmettre les | - d'établir un premier bilan de l'état de santé du blessé (fonctions vitales, bilan locomoteur), - de transmettre une alerte aux services de secours d'éviter l'aggravation de l'état du blessé (prise en charge des hémorragies, pertes de connaissance, arrêt | blessé (fonctions vitales,<br>bilan locomoteur), - de transmettre une<br>alerte aux services de<br>secours d'éviter l'aggravation<br>de l'état de santé du<br>blessé (prise en charge<br>des hémorragies, pertes<br>de connaissance, arrêt |

Tél: 03.20.13.72.10 — Fax: 03.20.86.11.27 Email: <u>info@onco-hdf.fr</u> — Web: www.onco-hdf.fr

Source: instruction du 3 mars 2017: <a href="http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/04/cir\_42071.pdf">http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/04/cir\_42071.pdf</a>

## **Annexe 3: TABLEAU DES INTERVENTION DES PROFESSIONNELS ET AUTRES INTERVENANTS**

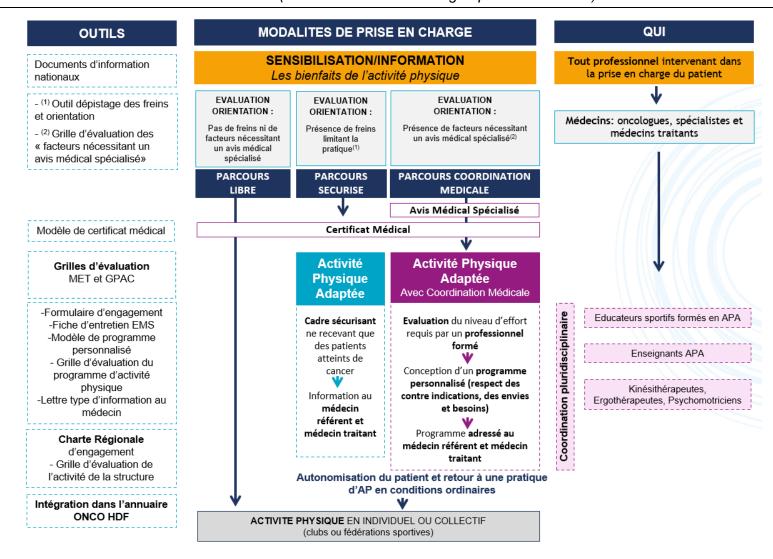
|  | MAINES D'INTERVENTION | ON PREFERENTIELS I    | DES DIFFERENTS ME  | TIERS             |
|--|-----------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|
| Limitations<br>Métiers   | Aucune limitation     | Limitation minime     | Limitation modérée | Limitation sévère |
| Masseurs<br>Kinésithérapeutes  | +/-                   | +                     | ++                 | +++               |
| Ergothérapeutes et psychomotriciens (dans leur champ de compétences respectif)   | (si besoin déterminé) | (si besoin déterminé) | ++                 | +++               |
| Enseignants en APA   | +/-                   | ++                    | +++                | ++                |
| Educateurs sportifs  | +++                   | +++                   | +                  | non concernés     |
| Titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit sur l'arrêté interministériel | +++                   | ++                    | +1                 | non concernés     |
| Titulaires d'un diplôme<br>fédéral inscrit sur<br>l'arrêté interministériel  | +++                   | ++                    | +1                 | non concernés     |

Source: instruction du 3 mars 2017: <a href="http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/04/cir\_42071.pdf">http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/04/cir\_42071.pdf</a>

Cette charte a été élaborée dans le cadre des travaux pilotés par le Réseau Régional de Cancérologie

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Concernés à la condition d'intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire

# Annexe 4 : SCHEMA DE PRISE EN CHARGE EN ACTIVITE PHYSIQUE DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER DANS LA REGION HAUTS-DE-France (Outil issu des travaux du groupe de travail APA)



Cette charte a été élaborée dans le cadre des travaux pilotés par le Réseau Régional de Cancérologie

Email: info@onco-hdf.fr - Web: www.onco-hdf.fr

### Annexe 5: DESCRIPTION DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE APA

(Outil issu des travaux du groupe de travail APA)

# Description des activités de la structure



| Nom de la structure proposant de l'APA/AP :  |                     |  |  |  |
|--|---------------------|--|--|--|
| Coordonnées :  |                     |  |  |  |
|  |                     |  |  |  |
| Type de la structure :   |                     |  |  |  |
| ☐ Etablissement de santé ☐ HAD   |                     |  |  |  |
| $\square$ Association sportive $\square$ ERC   |                     |  |  |  |
| ☐ Autre :  |                     |  |  |  |
|  |                     |  |  |  |
| Activité sportive proposée   |                     |  |  |  |
| SEANCES INDIVIDUELLES  |                     |  |  |  |
| - Quelle activité proposez-vous ?  |                     |  |  |  |
|  |                     |  |  |  |
| Remplir une fiche par act  | Durée des séances : |  |  |  |
| , ,  |                     |  |  |  |
| - Proposez-vous un programme éducatif (APA) ?  | i                   |  |  |  |
| □ Non  |                     |  |  |  |
| - Durée moyenne du programme APA : séances   |                     |  |  |  |
| - Durée max de prise en charge : heures  |                     |  |  |  |
| - Nombre de nouveaux patients dans l'année (nombre de patients ayant bénéficiés d'au moins une séance ou d'un programme pour l'APA) : patients |                     |  |  |  |
| - File active de l'année (nombre de patients ayant bénéficiés d'au moins une séance ou d'un programme pour l'APA) : patients                   |                     |  |  |  |
| - Nombre global de séances dans l'année : patients   |                     |  |  |  |
| - Durée moyenne de prise en charge : /mois   |                     |  |  |  |
| Education Countify   |                     |  |  |  |
| Educateur Sportif : - Nom de l'éducateur APA/AP :  |                     |  |  |  |
| - Diplôme ou formation de l'éducateur sportif APA/AP:  |                     |  |  |  |
| - Nombre d'années d'expérience en APA/AP Cancer : années   |                     |  |  |  |